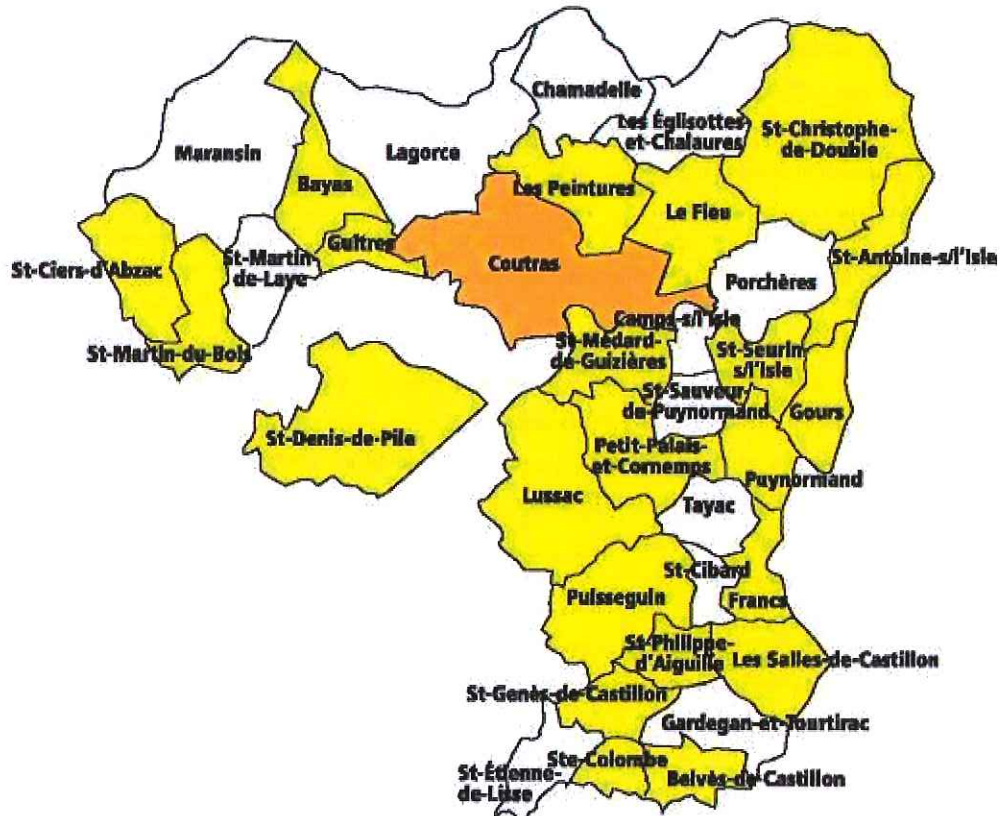


Mobilité : Les bornes électriques gagnent la campagne

Par **Béatrice Ferrer** () le 28 septembre 2017 à 10:21



En jaune les communes appartenant au syndicat d'électrification qui vont s'équiper en bornes de recharge, en blanc celles qui ne le souhaitent pas. Coutras ne fait pas partie du syndicat.

Bornes (<http://www.leresistant.fr/tag/bornes/>) **Mobilité** (<http://www.leresistant.fr/tag/mobilite/>) **Voitures électriques** (<http://www.leresistant.fr/tag/voitures-electriques/>)

En Gironde avant la fin de l'année le SDEEG⁽¹⁾ aura mis en service 157 bornes électriques publiques dans le cadre du projet MobiVe soutenu par l'État et l'Ademe. Pour les 34 communes adhérentes, le syndicat intercommunal d'électrification rurale de Saint-Philippe-d'Aiguille prend entièrement en charge l'installation de ces bornes.

L'électricité issue de l'énergie renouvelable est l'avenir de la voiture. En milieu rural encore plus qu'en ville car ici le transport collectif ou le vélo ne peut être une solution. Mais cela sera plus facile avec l'augmentation de l'autonomie des batteries et le maillage de bornes publiques.

Le nombre de bornes de recharge pour véhicule électrique accessibles au public en France a augmenté de 35,5% en un an et dépasse les 20 000⁽²⁾. Une hausse exponentielle vivement encouragée par les pouvoirs publics. La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions les mieux équipées. Sur le terrain, les syndicats d'énergie participent à l'implantation d'un maillage suffisamment serré pour s'adapter à ces nouveaux besoins.

Un progrès

Un progrès pour les usagers réguliers. Damien est kiné, il roule en BMW électrique depuis deux ans et connaît bien le sujet : « Je recharge ma voiture chez moi en priorité, mais il est important de pouvoir se dépanner si pour x raisons on a besoin de refaire le plein en journée, j'utilise parfois la borne de Castillon, celle de Saint-Émilion, celle du centre-ville de Libourne est parfaite pour aller au marché le dimanche matin ». Et d'ajouter : « lorsque les acheteurs hésitent à franchir le pas, le maillage est important, c'est rassurant pour les usagers ». Il utilise beaucoup son véhicule sur de courts trajets, la voiture électrique ne pollue pas, coûte moins cher en source d'énergie et en entretien, il n'est jamais tombé en panne d'énergie.

Dans le cadre du projet MobiVe (Mobilité en véhicule électrique), un groupement pour l'installation de bornes électriques a été créé entre les cinq syndicats d'énergie de l'ancienne Aquitaine. Les bornes sont développées et construites par la société Lafon à Bassens(33), et EV Tronic à Léognan(33) suite à un appel d'offres. Le marché prévoit l'installation de 700 bornes sur ces 5 départements, mais la compatibilité avec les autres opérateurs du réseau est assurée par une convention (déjà signée avec l'Occitanie et les départements de la Nouvelle Aquitaine, en cours pour les autres). Les 700 bornes doivent être alimentées par de l'électricité issue à 100 % des énergies renouvelables (énergie verte). En Gironde, les bornes sont posées par Citéos (Groupe Vinci), la supervision et l'exploitation sont assurées par Bouygues Énergies et Services. Deux types de bornes sont posés.

Pour les communes du SIE de Saint-Philippe-d'Aiguilhe c'est gratuit

Le syndicat départemental installe les bornes de recharge sur des dépendances du domaine communal dans le cadre de convention d'occupation. Le SDEEG est propriétaire des bornes il prend en charge leur installation, leur entretien et la consommation électrique. Il finance, avec le soutien de l'ADEME, 80 % des dépenses nécessaires. En Gironde, les 20 % restants (environ 2 000 euros) restent à la charge des communes. Mais le syndicat intercommunal d'électrification rurale de Saint-Philippe-d'Aiguilhe, propose de verser ces 20 % sous forme de subvention. L'installation des bornes de recharge ne coûte donc rien aux 34 communes de son territoire⁽³⁾. Les premières communes équipées seront Saint-Denis-de-Pile et Saint-Seurin-sur-l'Isle courant octobre. Il est encore possible de se positionner, gratuitement pour les membres du SIE, et pour 2000 euros pour les autres.

La gratuité n'a pourtant pas convaincu tous les élus. Certains d'entre eux ont refusé ou n'ont pas encore donné suite à la proposition : Camps-sur-l'Isle, Chamadelle, Gardéjan-et-Tourtirac, Lagorce, Les Églisottes-et-Chalaires, Maransin, Porchères, Saint-Cibard, Saint-Étienne-de-Lisse, Saint-Martin-de-Laye, Saint-Sauveur-de-Puynormand et Tayac.

Le maire des Églisottes, Bernard Nadeau est catégorique : « Je ne vois pas pourquoi je mettrais à disposition un terrain pour une compagnie privée, je n'en vois pas l'intérêt, s'ils veulent mettre des bornes ils doivent acheter un terrain, moi je fais 10 km pour prendre de l'essence, je préférerais qu'on m'aide pour éclairer le terrain de tennis ». Le maire de Porchères, David Redon, préférerait, lui, le développement de la voiture à gaz et ne voit pas l'intérêt d'un tel équipement.

À Chamadelle, Sophie Blancheton le maire ne se dit pas fermée à la proposition et envisage de mettre un jour une borne de rechargement électrique dans la commune. « Ce n'est pas un refus, c'est juste que nous ne sommes pas intéressés pour l'instant » explique l'élue qui, après en avoir parlé avec son conseil municipal, estime que la commune n'en ressent pas le besoin pour l'instant n'ayant pas de commerces susceptibles d'accueillir les clients durant les longues minutes que nécessite un chargement. « Dans quelque temps pourquoi pas, les bornes auront évolué, seront sans doute capables de recharger les voitures via des panneaux solaires et puis le système de paiement évoqué par le syndicat n'est que régional pour l'instant et mériterait d'être étendu au niveau national pour être intéressant » termine-t-elle en prenant également l'exemple sur les bornes électriques d'une grande surface à Coutras où « pour l'instant il n'y a jamais personne ».

Cinq bornes à Libourne

Plusieurs villes du Libournais qui n'adhèrent pas au SIE ont quant à elles déjà franchi le pas sans hésiter et en payant leur part : Libourne en a déjà 3 et va s'équiper de deux bornes supplémentaires, Castillon-la-Bataille, Fronsac, Galgon, Montagne, Pellegrue, Pessac-sur-Dordogne, Pineuilh, Saint-Émilion, Saint-Germain-la-Rivière et Vayres sont aussi équipées.

Parce que toutes ont considéré que l'avenir de la mobilité passera par les véhicules électriques et que leurs territoires ne doivent pas laisser passer ces opportunités.

Toutes les bornes posées sont des bornes accélérées qui nécessitent une demi-heure pour 50 km et 1h30 environ pour une charge complète.

A lire aussi

Un matériel girondin



Les bornes sont fabriquées en Gironde, installées par des entreprises locales, elles ont obligation de fournir de l'énergie issue à 100 % d'une source renouvelable. Le dispositif mis en œuvre par le SDEEG sur le territoire permet de récupérer 50 km d'autonomie en 20 minutes avec une borne accélérée. Il n'y a pas de perte de production ... Lire la suite de



1